

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-143

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 6 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de novembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvauçais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Tessonnière, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

3 pouvoirs :

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusé (e) s : Claire SAINCOURT, Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF,

Claude SERVANT a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : lundi 29 octobre 2018

LOGEMENT SOCIAL

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte de logement social en Deux-Sèvres

Vu la délibération prise par le Comité syndical en date du 4 juillet 2018 approuvant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

Vu la délibération prise par le Comité syndical en date du 18 octobre 2018 approuvant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais,

Vu la délibération prise par le Comité syndical en date du 18 octobre 2018 approuvant l'adhésion de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire valide la modification de l'article 1 des statuts du Syndicat Mixte de Logement Social en Deux-Sèvres portant sur ses adhérents.

Le paragraphe est modifié ainsi :

« Les adhérents sont :

La Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B)

La Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)

La Communauté de communes du Haut-Val de Sèvre (CCHVS)

La Communauté de communes du Thouarsais (CCT)

La Communauté de communes Parthenay-Gâtine (CCPG)

La Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet (CCA) »

A Airvault, le 7 novembre 2018

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20181106-D2018143-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-11-2018

Publication le : 07-11-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48